

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 octobre 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation : 08/10/2021

Le treize octobre deux mil vingt et un à 21 heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Nicole JOULLIÉ, Maire

Présents : Nicole JOULLIÉ, Maire, (ayant procuration de Norberte MAUPEU) Emerick DALLA-BARBA, (ayant procuration de Théophile JOULLIÉ) Didier SARKISSIAN, (ayant procuration de Mathieu MENDOUSSE) Maires-Adjoints, Émilie DUBOS, Virginie PUJOS, Muriel TABARANT, Laurence TOMASELLO, Dimitri RANSAN, Gaston REY

Excusés : Norberte MAUPEU, Théophile JOULLIÉ, François BUFFIN, Mathieu MENDOUSSE Simon DANÉY DE MARCILLAC

Secrétaire de séance : Dimitri RANSAN

### Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 septembre 2021 adopté à l'unanimité.

---

Mme le Maire énumère les principales dépenses et travaux effectués depuis la dernière séance et rend compte des dernières « activités » de la commune.

- Achat de matériel cuisine école
- Réparations toitures église et école
- Mise en place de nouveaux panneaux de signalisations (lieu-dit...)
- Les demandes de versement des soldes des subventions de l'aménagement de la place ont été effectuées.
- La balançoire pour la cour d'école a été livrée le chantier devrait être achevé durant les vacances de la Toussaint.
- Le sentier de randonnée « sentier des limacs » situé à Barran a été validé par la Fédération de randonnée et sera rapidement balisé.
- Monsieur le Préfet étant indisponible le 22/10 l'inauguration du Carré Militaire Rénové est reportée à une date ultérieure.
- La cérémonie de commémoration du 11 novembre se déroulera à 15h00 et à 18h00 au Foyer Familial le spectacle musical La Victoire en Chantant conçu et mis en scène par Philippe CANDELON sera joué.
- Les membres du CCAS de la commune se sont réunies pour la préparation des fêtes de fin d'année (présent aux personnes âgées de la commune à l'occasion des fêtes)
- Un mail d'infos des manifestations mensuel a été mis en place. Chaque mois les personnes ayant accepté de donner leur mail auprès du secrétariat de mairie seront informées des animations prévues sur la commune.

---

## **OBJET : VENTE DU LOT 14 DU LOTISSEMENT COULOUMÈRE**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a reçu une proposition d'achat pour le **lot n° 14** du lotissement communal de la Couloumère de **Madame GARCIA Sandrine**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Décide de vendre le lot n° 14 du lotissement communal de la Couloumère d'une superficie de 649 m<sup>2</sup> à **Madame GARCIA Sandrine**

- au prix de 28 000 €
- Autorise Madame le Maire, Monsieur DALLA BARBA Emerick, 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur SARKISSIAN Didier, 2<sup>ème</sup> Adjoint ainsi que Monsieur BUFFIN François 3<sup>ème</sup> Adjoint à signer, ensemble ou séparément tous les documents relatifs à cette vente.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

## **Objet : CHOIX ENTREPRISE AMÉNAGEMENT ET MISE EN SÉCURITÉ DE L'ESPACE PUBLIC DE LA RUE DU DOCTEUR G.DEMANDES & DE LA PLACE DES CENTENAIRES**

Madame le Maire rappelle qu'afin d'effectuer les travaux réaliser l'aménagement et la mise en sécurité de l'espace public de la rue du Docteur G.Demandes (de la rue des Pénitents bleus à la rue de Miramont) et de la place des Centenaires un montant estimatif de de **986 480.36 € HT** un dossier de consultation a été déposé sur la plateforme AWS ACHAT pour permettre aux entreprises de présenter leur candidature afin de réaliser les travaux.

Lot Unique : Terrassements -Voirie – Revêtements - Assainissement EP et EU – Fontainerie – Espaces verts avec possibilité de présenter une option pour la partie Assainissement EP et EU

Suite à l'ouverture des plis le 28 septembre 2021 :

### **OFFRES RECUES :**

- LOT Terrassement voirie assainissement sans l'option Assainissement EP et EU
  - o COLAS SUD-OUEST 932 274.20€ HT
  - o ROUTIÈRE DES PYRÉNÉES 984 194.00€ HT
  - o GUINTOLI 1 080 398.99€ HT
  
- OPTION Assainissement EP et EU
  - o COLAS SUD-OUEST 24 380.00€ HT
  - o ROUTIÈRE DES PYRÉNÉES 35 314.00€ HT
  - o GUINTOLI 36 535.04€ HT
  
- OFFRES GLOABLES LOT+OPTION :
  - o COLAS SUD-OUEST 956 654.20€ HT
  - o ROUTIÈRE DES PYRÉNÉES 1 019 505.00€ HT
  - o GUINTOLI 1 116 934.03€ HT

L'analyse des offres effectuée par Monsieur Julien PEREZ, Urbaniste Géomètre a été présentée le 07/09/2021 et se décompose de la manière suivante :

### *PROPOSITION DE CLASSEMENT DES OFFRES*

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-

dessous avec leur pondération

- valeur technique **VT** 60 %
- prix et économie globale de l'offre **PP** 40 %

Suite à l'analyse de Monsieur PEREZ, Madame le Maire propose d'attribuer les marchés de travaux aux entreprises suivantes :

LOT Terrassements -Voirie – Revêtements - Assainissement EP et EU – Fontainerie – Espaces verts AVEC OPTION Assainissement EP et EU

- COLAS SUD-OUEST 956 654.20€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

**DÉCIDE** de valider la proposition de Mme le Maire :

LOT Terrassements -Voirie – Revêtements - Assainissement EP et EU – Fontainerie – Espaces verts AVEC OPTION Assainissement EP et EU

- COLAS SUD-OUEST 956 654.20€ HT

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ces travaux.

Les crédits correspondants seront prévus et inscrits au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- U

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h20.**